



Actualité socio-professionnelle

Le monopole des pharmacies sur les médicaments OTC est-il menacé?

Communication de **B A C H I**

La Commission européenne a publié un document sur l'avenir du commerce de détail au sein de l'Union européenne, dans lequel elle souhaite «libérer» ce dernier de toutes les réglementations «inutiles ou excessives». Y sont inclus, notamment, les médicaments OTC.

Même si ce n'est pour l'instant qu'un document de travail et que le sujet n'est pas nouveau, on ne peut nier la menace du monopole de l'OTC. La Commission européenne envisagerait de desserrer, voire de supprimer totalement le monopole des pharmacies sur les médicaments OTC. C'est le président du syndicat des pharmaciens allemands, Fritz Becker, qui a sonné l'alerte à l'ouverture de son congrès économique du syndicat des pharmaciens (DAV) allemands.

La pression européenne

Dans ce document de travail, la Commission y énumère toutes les «contraintes» qui, selon elle, pèsent sur le dynamisme et l'avenir du commerce de détail en Europe. Garagistes, électriciens et autres restaurateurs, sont notamment pointés

du doigt. Les médicaments OTC sont également cités dans ce rapport, qui salue l'attitude des pays qui, comme le Portugal ou les pays scandinaves, ont récemment allégé, voire supprimé, le monopole des pharmacies sur les OTC. Le document précise toutefois que les médicaments OTC font, dans de nombreux pays, l'objet de réglementations spécifiques justifiées par des raisons de santé et de paysage démographique spécifique.

En Belgique?

«Liberté du commerce contre protection de la santé: le débat n'est pas nouveau», relève Lieven Zwaenepoel, vice-président de l'APB. «Mais ce document montre que la question du monopole est une fois de plus d'actualité au sein de la

L'industrie pharmaceutique se positionne

Bachi, l'association belge qui regroupe les entreprises de l'industrie des médicaments en vente libre et des produits de santé vendus en pharmacie, s'insurge à son tour contre la question récurrente faite au monopole des médicaments OTC. La Belgique n'est pas la copie de la Hollande ou de l'Angleterre: nous connaissons une couverture et une accessibilité des pharmacies incomparable en Europe et, grâce à cela, une qualité de conseils et de soins unique. De plus, la pénétration des génériques OTC et le succès des alternatives non médicamenteuses ont fait office de détonateurs sur le marché de l'automédication. Les acteurs historiques se repositionnent en conséquence à une vitesse accélérée pour consolider et dynamiser leurs marques: extension des gammes, axe naturalité, segmentation des publics, marketing catégoriel, innovations d'usage ou encore relance de marques «endormies». En s'inscrivant délibérément au sein du champ élargi du selfcare (compléments alimentaires, dispositifs médicaux), les marques OTC se sont ouvertes de réelles opportunités qui participent à la croissance économique de l'industrie pharmaceutique OTC mais aussi de l'officine.

Bachi affirme que «*le développement de cette pratique ne peut s'imaginer sans l'appui du pharmacien d'officine et de son équipe, qui assurent un rôle essentiel en termes de conseil, de suivi dans le dossier pharmaceutique ou encore de traçabilité*».

Pour Bachi, une libéralisation menacerait également l'organisation du système de soins et «*l'essor d'un marché qui représente une alternative sûre et crédible aux enjeux économiques actuels*». L'OTC est donc une solution durable qui permettrait de dégager des économies et de constituer «*un levier crédible pour désengorger les cabinets médicaux et réduire les dépenses de santé*». L'association des industriels de l'OTC se fait d'ailleurs fort de rappeler les derniers chiffres de l'automédication: une croissance du selfcare de plus de 3% en 2017 dans un marché général du médicament plutôt en berne. «*L'automédication peut ainsi parfaitement réguler le parcours de soins pour les pathologies bénignes et doit en être la première étape, mais en pharmacie uniquement*».

Commission européenne, réputée pour son ultralibéralisme. «*Le système belge de soins est spécifique; la majorité des prestataires sont indépendants et rémunérés par prestations dans le cadre de leur liberté thérapeutique. Notre système s'appuie sur l'assurance obligatoire, dont la direction se fait en concertation avec les différents acteurs du système. Mais le plus important réside dans le fait que notre système consacre le libre choix du patient. Cependant, nous ne pouvons pas affirmer que le modèle belge nous protège à 100% de la libéralisation. Nous restons soumis à la pression européenne, notre gouvernement actuel protège ce monopole, mais un nouveau gouvernement se profile pour 2019, avec peut-être une orientation politique différente, qui pourra inverser les décisions*». A suivre attentivement donc...

Dérégulation: pas beaucoup de bénéfice!

La dérégulation n'apporterait aucun bénéfice aux patients, selon une étude internationale initiée par la Fédération des pharmaciens autrichiens et par l'organisme indépendant, *Institute for advanced studies* (IHS) (1).

Le verdict de cette étude comparative, effectuée dans six pays ayant libéralisé leur marché de l'OTC, parle d'elle-même. La dérégulation du marché de l'OTC ne tient en aucun cas ses promesses. Les bénéfices attendus pour la population en termes de prix et de disponibilité des produits sur le territoire ne sont pas au rendez-vous. De plus, il n'est pas rare que, peu regardants sur la qualification de leur personnel, les points de vente laissent à désirer en matière de conseil, de contrôle de l'observance, d'informations sur l'iatrogénie et autres interactions médicamenteuses.

Bonne nouvelle en revanche pour les pharmaciens, les conséquences induites sur l'économie de l'officine par la libéralisation du marché restent limitées. La raison en est simple. En raison d'un relatif consensus sur les prix de l'OTC entre les divers distributeurs et d'une implantation quasi identique des points de vente (supermarchés et officines), les consommateurs n'ont vu aucun avantage à se détourner de leur pharmacien. Du reste, mettent en garde les chercheurs autrichiens, plaider l'argument prix pour favoriser une dérégulation du marché peut s'avérer dangereux en termes de santé publique. Le cas du paracétamol est ainsi particulièrement illustré par l'exemple des États-Unis, où quelque 60 greffes de foie sont réalisées chaque année sur des enfants en raison d'une surconsommation de paracétamol.

En Europe, cependant, expliquent les chercheurs, les données sur le mésusage du médicament en lien avec une dérégulation du marché font encore défaut. Quant à l'influence de l'accès libre sur le volume de consommation, elle reste à prouver. La Suède a vu la part de l'OTC au sein des dépenses globales du médicament croître de 5 points à 25%. Au Danemark, en revanche, elle est restée stable, à l'exception toutefois d'une seule molécule, la glucosamine, qui a vu ses ventes exploser. Difficile donc de distinguer dans l'évolution de ces marchés de l'OTC la part imputable à la dérégulation de celle résultant des vagues de déremboursement qui touchent ces pays comme l'ensemble de l'Europe. ■

Référence

1. Gesundheitsökonomische Analyse des Apothekensystems» Mit Fokus auf den Vertrieb von nicht-verschreibungspflichtigen Arzneimitteln. Thomas Czyponka et al. IHS Wien. Studie im Auftrag des Österreichischen Apothekerverbandes. Dezember 2017.